



Maison de l'Europe de Paris

Synthèse de conférence

## Attribution du Prix Nobel de la Paix à l'UE: quelle signification pour le projet européen ?

Le 29 janvier 2013 à la Maison de l'Europe de Paris

Le Prix Nobel de la Paix a été attribué le 12 octobre 2012 à l'Union européenne. Cette distinction consacre une construction politique sans équivalent ni précédent dans l'Histoire. En effet, jamais des peuples ne se sont ainsi unis de manière pacifique. Les pères fondateurs de l'Union ont imaginé une communauté de valeurs où la paix, la dignité humaine et les droits de l'Homme seraient au cœur d'un processus d'organisation politique.

Ce prix constitue ainsi un encouragement supplémentaire pour que l'Europe amplifie son action pour la paix. Mais il confère également à l'Europe une responsabilité encore plus grande, celle de préserver son unité, de promouvoir la croissance et l'emploi, et de faire preuve de solidarité entre et envers ses membres.

**Bernard CAZENEUVE,**

Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires étrangères, chargé des Affaires européennes.

**P**our Catherine Lalumière, présidente de la Maison de l'Europe de Paris, cette soirée organisée autour du thème du Prix Nobel de la paix attribué à l'Union européenne offre l'occasion de s'interroger sur la définition du projet européen. Elle considère que ce Prix incite à une réflexion plus large sur le passé et l'avenir de l'UE.

Bernard Cazeneuve débute son intervention en s'interrogeant sur le sens à donner à cette distinction. Selon lui, elle honore les Européens car elle vient consacrer la construction d'une entité politique qui a œuvré pour la paix. Il rappelle, toutefois que « rien n'est jamais garanti de ce que l'humanité peut produire de meilleur et tout est toujours possible dans ce qu'elle peut engendrer de pire ». De fait, si ce prix prestigieux confirme à l'UE qu'elle est bien un instrument de paix, elle lui rappelle aussi qu'elle n'est encore ni un instrument de solidarité, ni un projet politique. Le Prix Nobel doit donc l'inciter à mettre en œuvre des politiques plus audacieuses.

De part sa fonction, le ministre délégué aux Affaires européennes, a été amené à s'intéresser en cette année anniversaire du traité de l'Elysée à ce que furent les relations franco-allemandes au

cours d'un demi-siècle. Il évoque la relation entre le général de Gaulle et le chancelier Adenauer et sur l'audace dont ils firent preuve alors que la France et l'Allemagne sortaient tout juste de la Seconde Guerre Mondiale. S'il admet que les relations n'ont pas toujours été faciles entre les deux pays, il souligne que cela ne les a jamais empêché de conclure de bons compromis. Ainsi, faut-il retenir que la paix comme moteur de la construction européenne n'a pas pour but d'amener les Européens à se ressembler, car ils ont chacun leurs spécificités, mais à les pousser à dépasser leurs différences pour bâtir ensemble.



Les jeunes générations qui n'ont pas connu la

guerre ne sont pas attachées à l'idée de paix comme celles qui les ont précédées. La prise en compte de l'Histoire s'avère donc nécessaire à la compréhension de cette idée qui, comme le défend le Conseil de l'Europe, a besoin d'être amplifiée au-delà des frontières de l'UE. D'où la nécessité, pour le ministre, de doter l'UE d'une politique étrangère et de sécurité commune. Il fait remarquer que des embryons de cette politique se sont déjà manifestés. Ce fût le cas, par exemple, avec l'opération Atalanta destinée à lutter contre la piraterie au large de la corne de l'Afrique. C'est en partie également celui de l'intervention au Mali. L'adoption par les Nations Unies des résolutions qui définissent le cadre de cette dernière intervention n'a été possible que parce que les Européens ont parlé d'une seule voix et que certains d'entre eux ont appuyé l'action française sur le terrain, avec l'aide à l'acheminement des troupes par exemple. Il estime, malgré tout, qu'il faut aller plus loin pour être en mesure de rétablir la paix là où elle est en danger.

Pour Bernard Cazeneuve, le Prix Nobel de la paix sera également honoré lorsque l'UE aura réussi à opérer une nécessaire évolution institutionnelle. Il faut d'abord qu'elle surmonte la crise actuelle avec les dispositifs et les traités existants car elle représente des centaines de millions de citoyens et ne peut être ni faible, ni stigmatisée comme étant le problème. Des nationalismes réapparaissent en Europe, mais ils ne sont pas tels qu'ils se sont manifestés dans le passé. Ils prennent l'aspect d'égoïsmes qui poussent certains Etats à demander à Bruxelles des coupes budgétaires et des chèques pour eux-mêmes. Ils demandent que l'UE soit taillée à leur mesure. Tout cela est critiquable, et pourtant l'Europe a besoin de ces pays car ils lui ont beaucoup apporté. Il faut donc leur démontrer « qu'elle n'a pas d'avenir sans eux et qu'ils n'ont pas d'avenir sans elle ».

La prochaine échéance figurant sur l'agenda politique européen concerne l'adoption du budget 2014-2020. Pour le conférencier, elle relève d'une importance capitale car elle doit permettre à la fois de ne pas remettre en cause et de favoriser plusieurs politiques indispensables au projet européen : la croissance, la Politique Agricole Commune (PAC), les politiques de cohésion etc. Il faut également continuer à mettre en œuvre les politiques humanitaires et de développement,

tout comme réaliser l'union bancaire pour pouvoir contrôler la finance, et ne pas renoncer à la mutualisation de la dette, indispensable pour faire face à la crise.

Toutes ces politiques, pour Bernard Cazeneuve, doivent être la résultante d'un projet politique susceptible de rassembler les citoyens européens. Il doit aboutir, par exemple, à la mise en place d'un salaire minimum européen, d'une portabilité des droits sociaux, d'une reconnaissance des qualifications professionnelles entre Etats membres, de l'accès aux soins pour tous, d'une exigence environnementale, etc. Il souligne, aussi, l'importance de la réciprocité sociale et environnementale dans les échanges internationaux pour lutter contre la désindustrialisation. Il ne s'agit pas de protectionnisme proprement dit mais de refuser, par exemple, l'entrée sur le territoire européen des produits ou des prestations qui comportent 50% de composants émanant de pays qui n'ont pas ouvert leur marché à nos pays.



Le ministre évoque aussi la nécessité d'un projet budgétaire cohérent en même temps que le renforcement politique et la légitimité démocratique de l'UE. Des disciplines budgétaires s'avèrent nécessaires, et la France doit montrer l'exemple. Cependant, il considère que tout cela n'est pas possible sans croissance et sans renforcement de la dimension institutionnelle et politique de l'UE. Ce « saut politique » que certains appellent « fédéralisme », est crucial. Dans ce but, il faut tout à la fois améliorer la gouvernance de la zone euro grâce à des réunions plus régulières de l'Eurogroupe, doter le budget européen de ressources propres pour que les parlementaires européens ne soient pas dépendants des chèques

délivrés par les Etats, faire élire le Président de la Commission européenne par les eurodéputés. Avec pour finalité de mieux équilibrer le pouvoir entre les institutions européennes et favoriser une augmentation de la participation aux élections européennes dès 2014.

Alors, conclut-il, l'UE aura mérité son Prix Nobel.

Lors de l'échange avec la salle, Bernard Cazeneuve est interrogé sur l'apparente contradiction entre son vote négatif au référendum sur la Constitution européenne en 2005 et son discours présent en faveur d'une Europe plus forte. Il répond en expliquant qu'il voyait déjà se profiler alors tout ce qui a conduit à la crise actuelle, notamment l'absence de régulation économique à l'échelle européenne, et que ce traité était très en deçà de ce qui était nécessaire à l'époque. Il présentait une Europe qui se déséquilibrait et qui conduirait au divorce des peuples européens. Il y avait, pour lui, une nécessité de réorientation politique et elle est portée aujourd'hui par le gouvernement auquel il appartient.

Interrogé sur la question de la PAC, Bernard Cazeneuve insiste sur le fait que son budget doit être préservé car il permet de garantir l'autonomie alimentaire de l'Europe et représente

une part non négligeable de ses exportations. En outre, il va falloir assurer le « verdissement » de notre agriculture. Il faut donc être en mesure d'assurer la convergence, le verdissement et le plafonnement de la PAC.

Interpellé sur la question de la transition énergétique, il reconnaît que l'Europe n'a pas beaucoup avancé sur le sujet avec la Communauté du Charbon et de l'Acier, qui fut créée en 1952 et dissoute en 2002. Trois projets majeurs, cependant, y sont consacrés aujourd'hui: les investissements massifs dans les bâtiments publics et l'habitat social, le développement des énergies renouvelables et un programme destiné à financer les différentes connexions énergétiques, numériques et de transports. La France et l'Allemagne ont décidé d'avancer ensemble sur ces trois objectifs. Il serait important qu'ils figurent au budget 2014-2020.

Enchantée par l'intervention de Bernard Cazeneuve, Catherine Lalumière a clôturé la conférence en constatant « que l'on peut avoir voté «oui» ou voté «non» au traité constitutionnel de 2005 et être d'accord sur tout ».

Compte rendu rédigé par Renaud Léon



Retrouvez la Maison de l'Europe de Paris sur Internet via notre site :  
[www.paris-europe.eu](http://www.paris-europe.eu)

**MAIRIE DE PARIS** 

 **île de France**

35-37, rue des Francs-Bourgeois F-75004 Paris  
Métro : Saint-Paul / Autobus : 29 - 69 - 76 - 96  
Tél : +33 (0)1 44 61 85 85 Fax : +33 (0)1 44 61 85 95  
[www.paris-europe.eu](http://www.paris-europe.eu) /  
[maison-europe@paris-europe.eu](mailto:maison-europe@paris-europe.eu)